

Ils se sentent si seuls dans l'isolement

La récolte des voix de préférence est, pour les hommes politiques, la condition même de leur existence. Une vocation tout autant qu'une hantise. Au-delà des concours de popularité, le résultat personnel est devenu primordial. Une étude de l'ULB en a disséqué les implications. PAR NICOLAS DE DECKER

C'est un prince du taux de pénétration électorale qui le dit : « *Quand on n'a plus aucun argument, et ça arrive souvent, eh bien on lance à l'autre "mais tu pèses combien de voix, toi ?" Eh oui, comme quand on se compare la bistouquette dans un vestiaire de foot...* » La tendance à la comparaison personnelle est un penchant bien humain, partagé par tous, hommes (et femmes) politiques compris. « *Quand sort le baromètre trimestriel de La Libre, on regarde d'abord notre place dans le classement de la popularité. Ensuite, seulement, les résultats du parti* », confie cette autre pointure anonyme – il n'est paradoxalement pas trop rentable d'assumer la jouer perso...

L'électorat lui aussi a assimilé cette tendance : de plus en plus d'électeurs choisissent le vote préférentiel plutôt que le vote en case de tête (la proportion, un tiers contre deux tiers, s'est inversée en deux décennies), et la loi électorale a sanctionné cette évolution en réduisant de moitié l'effet dévolutif de la case de tête au dépouillement. Autrement dit, il est aujourd'hui plus important pour un candidat de faire son siège avec ses propres suffrages que de jouer placé, haut sur la liste. Politologue au CEVIPOL (ULB), Pascal Delwit a compilé méticuleusement les voix de préférence de toutes les dernières élections, et les a mixées

en un chapelet de taux, de ratios et de coefficients dont nous avons extrait un simple indice, le taux de pénétration partisane, décliné à l'échelon du canton, qui témoigne d'un ancrage local,

« Mais tu pèses combien de voix, toi ? »

Eh oui, comme quand on se compare la bistouquette dans un vestiaire de foot...

et à l'échelle de la circonscription, qui augure d'une popularité plus étendue, et donc du passage du statut de vedette électorale locale à celui de pointure régionale. L'examen du tableau, page suivante, montre l'excellence de Di Rupo autant que les montées en puissance de Magnette et de De Wever, ou l'homogénéité de la notoriété de Joëlle Milquet ou de Laurette Onkelinx.

Un fort taux de pénétration partisane n'est pas seulement un indice de la disci-

pline des électeurs du parti, c'est surtout le signe que le candidat a pu attirer des voix sur son seul nom. « *Une personnalité peut freiner une défaite ou renforcer une victoire, et certains candidats parviennent à enclencher une dynamique sur leur nom propre, comme Di Rupo sur Mons, ou Reynaers sur Liège en 2007, considère Pascal Delwit. Ce dernier avait d'ailleurs été partiellement contrôlé par la Daerdenmania, phénomène de personnalisation s'il en est...* »

Comment devient-on une star des isolements ?

Feu Papa, du reste, aura emprunté la trajectoire canonique de la construction d'une popularité électorale. « *Avant la Daerdenmania, qui aura été un moment peu absurde, il récoltait déjà de bons scores avec une méthode classique. Il avait pris le dessus à la Fédération liégeoise. Donc, d'une part, il composait ses listes en binôme, mettant ses pires ennemis à des suppléances de façon notamment à ce qu'ils fassent campagne pour lui. D'autre part, il profitait de l'appui de l'Action commune sociale liste, avec la FGTB et Solidaris. Ce n'est pas un hasard si, quand il a quitté Ans pour Saint-Nicolas, c'était, avait-il déclaré, à la demande de l'Action commune* », rappelle Pascal Delwit.

Ça ne demande que ça ? « *Une semaine de fer, et un travail de fou aussi !* » Il n'y aurait pas l'oublier... ■

Bruxelles : Titans et manneken

L'élection régionale bruxelloise sera grosse d'enjeux personnels pour les têtes de listes des trois partis traditionnels. Une première pour Rudy Vervoort (PS), Vincent De Wolf (MR) et Céline Frémault (cdH), qui s'étaient jusqu'à présent contentés de cultiver leur jardin local. Voir d'autres candidats à la notoriété plus établie les dépasser en voix de préférence n'est pas impossible : Bertin Mampaka au cdH, et Charles Picqué (selon qu'il participe au scrutin régional ou au législatif) voire Emir Kir au PS. « *Vervoort qui remplace Picqué, ça peut faire perdre un ou deux sièges au PS. Le poids des personnalités est important à Bruxelles, grande ville sans maillage politique, sans parti dominant historique et qui est aussi une métropole où cohabitent de nombreuses communautés* », augure Pascal Delwit. A la Chambre, la mère de toutes les élections verra les Bruxellois se livrer au père de tous les affrontements, avec, respectivement, Didier Reynders pour mener le MR au combat, Laurette Onkelinx pour le PS, Joëlle Milquet au cdH, et Olivier Maingain au FDF. Ce dernier, champion des voix de préférence en 2010, ne profitera plus des suffrages de ses anciens partenaires libéraux, ni de ceux de ses anciens électeurs de la périphérie, scission de BHV oblige. Et chez Ecolo ? Les hypothèses qui circulent évoquent soit de glorieux anciens (Deleuze ? Durant ?) soit d'ambitieuses surprises (Zakia Khattabi ? Benoît Hellings ?). ■



J.-C. MARCOURT n'a encore jamais fait de bon score. C'est pour 2014 ?

Liège : le pari de Marcourt

La Cité ardente, qui a perdu ses deux principales locomotives électorales avec le décès de Michel Daerden et le départ de Didier Reynders, est celle des équilibres ténus et des compromis fragiles entre factions et entre personnalités, socialistes principalement. « *La Fédération liégeoise du PS, c'est près de 20 000 membres, avec une Action commune encore très prégnante, et des réseaux encore très puissants dans l'électorat* », pose Pascal Delwit. Jean-Claude Marcourt, qui devrait tirer la liste régionale, sera loin des 63 000 voix de préférence de Michel Daerden en 2009. Candidat à la ministre-présidence, il est plutôt peu populaire : à peine 3 300 voix aux dernières communales, et 155 000 sur toute la Belgique francophone aux européennes de 2009. C'est fort peu pour une tête de liste socialiste (Louis Michel en avait alors ramassé le double), mais la taille de la circonscription l'assurait d'une moisson honorable, et la campagne des socialistes montois (et Carolos) en sa faveur lui évita une trop infamante comparaison avec Papa. Le 25 mai prochain, il devrait pouvoir profiter de la mobilisation liégeoise pour engranger : les socialistes principautaires veulent conquérir l'Elysette, et se rangeront donc unanimement derrière l'actuel ministre wallon de l'Economie. A moins que d'autres vocations ministérielles (Mathot ? De Meyer ? Labille ? Daerden ?), donc autant de réseaux, donc de bataillons de contre-électeurs, ne s'éveillent d'ici là. ■

Comm

circonscription	canton
2007	
54 %	60 %
2009	
55 %	63 %
2010	
58 %	65 %

circonscription	canton
2007	
28 %	35 %
2009	
2010	
29 %	32 %

circonscription	canton
2007	
2009	
40 %	44 %
2010	
30 %	50 %

LES VRAIES LOCOMOTIVES ÉLECTORALES

S'il ne devait en rester qu'un, par parti, lequel choisir ? Marianne a posé la question à Pascal Delwit. Au PS : Elio Di Rupo, « un cas paradoxal : l'appareil était contre lui, mais il s'est construit comme un homme d'appareil. Il a fait tous les concours de belote, toutes les brucantes, etc. Aujourd'hui encore, pour un

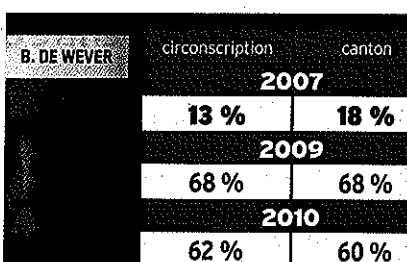
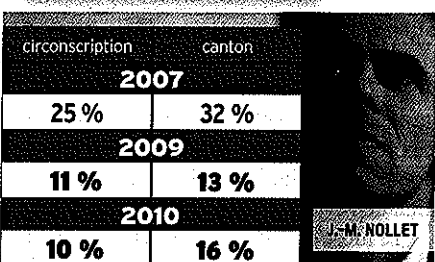
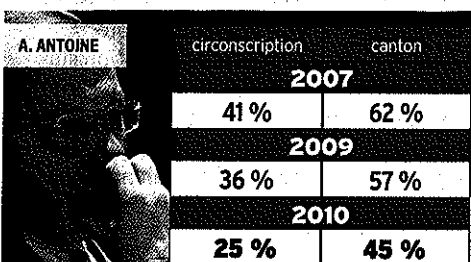
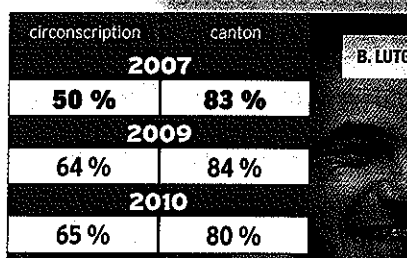
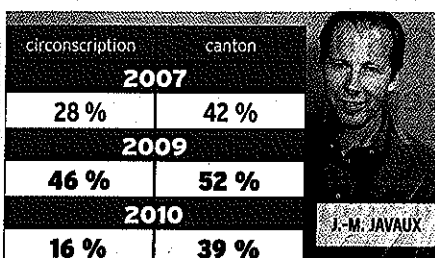
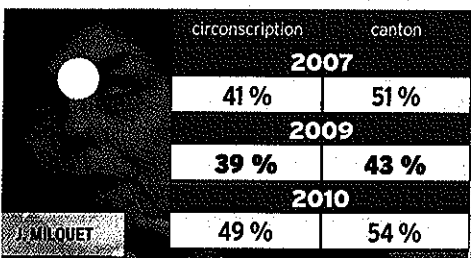
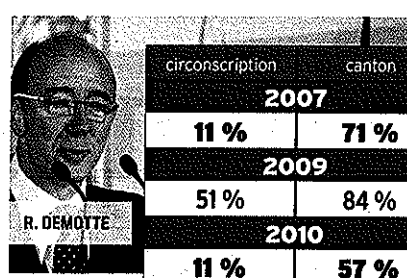
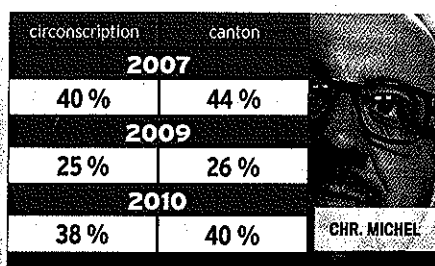
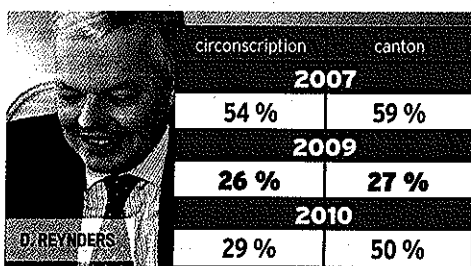
homme politique national, il est beaucoup à Mons... » Au MR : Didier Reynders, « il a porté le MR à un niveau presque égal à celui du PS sur Liège, ce qui n'est pas gagné quand on est libéral... Et a bien géré son transfert à Uccle ». Au cdH : Joëlle Milquet, « un ancrage territorial fort à Bruxelles, et une envergure nationale ». Chez Ecolo : Jean-Michel

Javaux, « il a émergé après la défaite de 2003, ce qui lui a permis d'asseoir son autorité sur le parti, et de s'implanter localement. La retraite de Jacky Moraël lui ouvre une fenêtre pour 2014 ». Au FDF : Olivier Maingain, « il a pu changer de commune avec succès, de Bruxelles à Woluwe-saint-Lambert, et incarner un message ». ■

Le parti pas comme les autres Ecolo

Articulation électorale comparable, Ecolo présentent deux distributions très différenciées de leurs voix de préférence. La tradition remonte au PSC, le cdH peut aligner un chapelet de personnalités très bien implantées localement et que le parti mobilise à chaque niveau électoral : Joëlle Milquet à Bruxelles, Elio Lutgen dans le Luxembourg, Mel Wathelet à Verviers puis Liège, Marcel Prévot à Namur, voire Alfred Gadéa à Mouscron. En revanche, Ecolo, qui n'a pas le réseau d'un pilier, fût-il résidentiel en Wallonie, compte beaucoup moins de mandataires locaux que son concurrent. Les Verts sont présents dans 41 mandats communales en Belgique francophone contre 144 pour le cdH. En outre, che

ils vous pénètrent



« Les pourcentages doivent se lire comme suit : en 2007, 54 % des électeurs socialistes de la circonscription de Hainaut et 60 % de ceux du canton de M... ont voté pour Elio Di Rupo. Les pourcentages en rouge signifient que le candidat n'était pas tête de liste au scrutin concerné. »

cteurs (qui votent plus en case de tête que ceux des autres partis) comme chez ses militants, la popularité individuelle suscite au mieux la circonspection, au pire la méfiance. « Culturellement, le parti n'aime pas ça. En 1999, les militants ont donné la tête de liste à BHV à Olivier Deleuze plutôt qu'à Vincent Decroly partiellement parce qu'ils craignaient que ce dernier n' fasse trop de voix. En 2004, à Liège, les électeurs n'ont pas réélu les deux ministres verts sortants, Nicole Maréchal et Thierry Detienne. Ça aurait été inimaginable ailleurs », rappelle Pascal Delwit. Le parti, du reste, a institutionnalisé cette méfiance, puisqu'un candidat ne peut se présenter trois fois de suite à un même scrutin qu'au prix d'une pesante dérogation à obtenir devant l'assemblée générale des membres. Deux exceptions toutefois : Jean-Michel Javaux et Isabelle Durant. Qui ne sont pas, tant s'en faut, des coming men. ■

L'ANOMALIE : LAURETTE ONKELINX

Avec André Antoine et Jean-Marc Nollet, Laurette Onkelinx est de ces poids lourds dont la popularité électorale ne correspond pas à l'envergure politique. Elle a attiré 40 000 électeurs en 2010 sur BHV, et 5 500 voix à Schaerbeek en octobre dernier. C'est honorable, sans plus. Trois observations en ce sens. Un, son taux de pénétration partisan est le moins élevé

des quinze personnalités les plus populaires à Bruxelles selon le dernier baromètre politique RTBF-La Libre lors de leur plus récente participation électorale. Deux, le rapport de ses voix de préférence comme tête de liste avec celles du deuxième candidat le mieux élu est plutôt de ceux que l'on trouve généralement chez Ecolo, parti peu friand de plébiscites personnels. Trois, sa popularité n'est guère meilleure à Schaerbeek

que dans les autres cantons bruxellois, signe d'une bonne notoriété nationale mais d'une plus faible implantation locale. « Elle incarne efficacement la résistance socialiste dans les gouvernements, et est très utile à son parti en ce sens, mais elle ne travaille pas vraiment le terrain pour avoir des voix. En ce sens, Didier Reynders, par exemple, a mieux digéré son transfert de Liège à Bruxelles », avance Pascal Delwit. ■

Une coalition si dis réformer l'impôt d

Le pouvoir politique s'est considérablement érodé ces dernières années, au profit d'un pouvoir économique qui fixe de plus en plus ses propres règles. Dans un énième exercice budgétaire difficile, délicat, il est légitime de s'interroger sur la contribution fiscale des entreprises... et surtout des plus grandes d'entre elles. PAR BRUNO WATTENBERGH*

Il ne faut pas être un sympathisant du PTB pour être interpellé par les taux d'imposition moyens de presque toutes les grandes entreprises. Que l'on soit employé, indépendant ou patron de PME, nous trouvons normal d'être imposé parfois bien au-dessus des 30 %. Une PME belge est ainsi imposée à 33,9 %, hors fiscalité locale. En échange, nous bénéficions de larges bénéfices sociaux, qui vont de l'éducation aux soins de santé en passant par les infrastructures de communication. Bref, nous payons cher, mais nous en avons pour notre argent, même si on râle parce que les services publics pourraient être plus efficaces !

Absence de transparence

Par contre, quand on jette un œil averti sur les taux marginaux d'imposition des grandes entreprises du BEL20, notre indice boursier belge, ou pire, sur les taux d'imposition des grandes entreprises multinationales qui opèrent en Belgique ou y ont localisé leurs holdings, il y a de quoi être franchement surpris et c'est un euphémisme !

Jugez plutôt : selon plusieurs observateurs les plus grandes sociétés belges auraient payé en 2011 une moyenne de 5 à 6 % d'impôt sur les sociétés (ISOC), soit des

taux dignes des plus attractifs des paradis fiscaux. Largement inférieurs à ces taux soi-disant indignes pratiqués par un haut lieu de l'évasion fiscale comme Chypre !

Le hic, c'est que, selon plusieurs économistes, ce taux ne diffère pas vraiment du taux d'impôt des sociétés pratiqué chez certains de nos voisins. En France, par exemple, selon l'économiste François Chavagneux cité par le journal *La Libre*, les entreprises du CAC40 ont un taux d'imposition moyen de 8 %. Si l'on retire les entreprises publiques, on retomberait à 4 %, voire 3 % de taux marginal d'imposition. Dans cette Europe qui tente de bâtir – sans succès – une union monétaire et qui est incapable d'harmoniser la fiscalité, ces taux marginaux d'imposition des grandes entreprises varieraient du simple au triple !

L'autre gêne persistante, c'est l'absence de transparence. Si l'on examine les comptes des entreprises du BEL20 ou des grandes multinationales opérant en Belgique, il est extrêmement difficile de distinguer les revenus belges des revenus rapatriés chez nous pour bénéficier des intérêts notionnels ou autres régimes favorables. Selon le PTB, les 50 plus gros bénéficiaires de ces ristournes ont un taux d'imposition moyen encore plus bas, puisqu'il atteindrait 1,78 %. Soit une perte fiscale évaluée à 16,9 milliards

d'euros ... plus de 6 fois ce qu'il faut trouver pour le contrôle budgétaire en 10 mois de mars.

Alors, oui, c'est vrai, cette manière de présenter les choses est réductrice, qu'une partie de cette base taxable ne retrouverait jamais en Belgique sans la présence d'un mécanisme d'attraction comme les intérêts notionnels. Mais, en fait, toutes les entreprises bénéficiaires de ces intérêts notionnels, mais aussi de (Revenus définitivement taxés, des plus-values, etc.). Même si l'on retire les holdings qui ont choisi la Belgique pour bénéficier des intérêts notionnels, toutes les grandes entreprises bénéficieraient probablement d'un taux d'imposition large

« En 2012,

50 grandes entreprises belges ont été imposées à 1,78 % ! » (PTB)

inférieur à celui de la PME du coin.

Comme le système est d'une opacité totale, le seul chiffre que le *vulgum* belge retienne, c'est le slogan réducteur du PTB en 2012, 50 grandes entreprises belges ont été imposées à 1,78 % ce qui représente près de 17 milliards d'euros de manquant à gagner pour l'Etat, argent que l'on prend dans la poche des citoyens et des PME. Ne nous voilons pas la face. Il faut comprendre et accepter que la crise expose les sensibilités. On ne va donc pas por